

Mini-piscines : une tendance de fond

Les mini-piscines sont de plus en plus en plus plébiscitées par les particuliers. Il faut dire qu'elles ne manquent pas d'atouts : absence d'obligation de déclaration de travaux, consommation d'eau plus faible que pour les grands bassins, possibilité d'intégration au sein de petits terrains... Dans ce dossier, découvrez les témoignages de deux pisciniers et de deux fabricants de bassins, qui ont placé les mini-piscines au cœur de leur activité.

■ Dossier réalisé par Tony Haberer et Fanny Pincanon





Le regard de DAVID BROWAREK

Référent du secteur Piscine au CFA
« École des Métiers de la Piscine »
de Rignac (Aveyron)

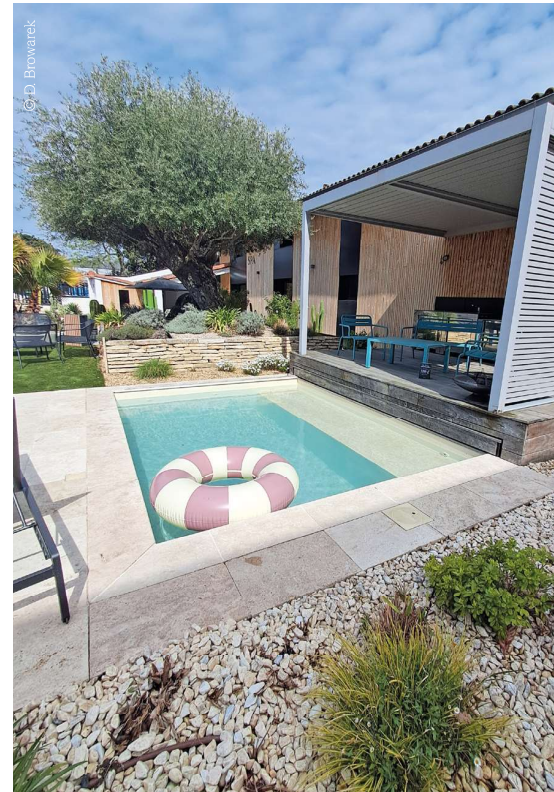
*« Nous assistons à une véritable prise de conscience
des fabricants et des installateurs »*

Dans le domaine de la construction de bassins, les « mini-piscines » ont le vent en poupe. Nous assistons à une véritable prise de conscience des fabricants et des installateurs pour ce type de bassin, ce qui permet de répondre à une demande de plus en plus importante de la part des clients.

Plusieurs raisons expliquent cette tendance :

- L'absence d'obligation de déclaration de travaux. En effet, une piscine présentant une surface de moins de 10m² ne nécessite pas de démarches administratives. Toutefois elle n'exonère pas un respect du PLU et des distances réglementaires avec le voisinage.
- La taille des terrains à bâtir : ceux-ci sont plus petits qu'il y a quelques années. Le coût financier explique cela, tout comme la facilité d'entretien. En effet, posséder un grand terrain nécessite un entretien important, qui peut parfois s'avérer être une contrainte.
- Le critère écologique, aujourd'hui essentiel. Une mini-piscine consomme moins d'eau qu'un bassin classique. De plus, l'utilisation de produits de traitement sera réduite. Sa consommation énergétique se révélera également moindre.
- Le boom de la rénovation. Les « mini-piscines » ont tout leur sens dans cette activité en croissance, puisqu'elles sont parfaitement intégrables au sein d'une structure plus grande déjà existante. Cela permet d'avoir un bassin neuf, avec tous les avantages offerts par la « mini-piscine. »
- Les nombreuses options d'installation, qui offrent un usage intéressant et très confortable (nage à contre-courant, fontaine, etc...)
- La possibilité d'une installation sur des terrains pentus et délicats.

Ainsi, les « mini-piscines » n'ont aucunement à rougir de leurs grandes sœurs. ●





ARTHUR CHOUX

Directeur Général de Piscinelle

« Le segment de la mini-piscine représente entre 40 et 50 % de notre chiffre d'affaires »

Arthur Choux dirige Piscinelle, une entreprise familiale qu'il a officiellement rejointe il y a 13 ans. Pionnière sur le segment des mini-piscines, la marque développe depuis plus de 20 ans des bassins élégants et intégrés, pensés pour sublimer les petits espaces.



Comment expliquez-vous l'engouement croissant pour les mini-piscines au cours de ces dernières années ?

Piscinelle est largement pionnière sur le marché des mini-piscines. Il y a 20 ans déjà, nous avons commercialisé nos premiers modèles de moins de 10 m². À l'époque, c'était un pari audacieux. Aujourd'hui, ce format s'impose comme une évidence pour de nombreuses raisons : démarches administratives allégées, impact écologique réduit, coûts maîtrisés, entretien simplifié... Sans oublier une intégration plus harmonieuse dans les petits espaces urbains. Tous les industriels s'y intéressent désormais, mais cela fait des années que ce segment représente entre 40 et 50 % de notre chiffre d'affaires. Notre savoir-faire nous permet aujourd'hui d'aller encore plus loin, avec le lancement de la gamme « Petite Source », des bassins de 3 à 7 m², que nous appelons « bains de plaisirs ».

Quelles sont les attentes principales de vos clients sur les formats XS ?

Nos clients recherchent une expérience de baignade contemporaine, du bien-être, de la détente, de la convivialité... Ils veulent des bassins chauffés, sécurisés et faciles à entretenir.

L'automatisation fait partie des demandes récurrentes, tout comme la capacité à optimiser l'espace disponible. Sur des parcelles exiguës, chaque mètre carré compte. D'où l'intérêt de solutions comme notre « Rolling Deck », une terrasse mobile qui recouvre la piscine et libère de l'espace au sol. Les escaliers intégrés ou banquettes immergées participent à créer un espace multifonctionnel. Mais au-delà de la technique, il y a une vraie attente d'émotion avec l'idée d'intégrer un bel objet dans son environnement, sans le dénaturer. Chez Piscinelle, chaque bassin est pensé comme un geste architectural. Même lorsqu'elle n'est pas utilisée, la piscine doit rester belle.

Quels sont les axes d'innovation sur lesquels vous travaillez ? Comment va évoluer le marché des mini-piscines selon vous ?

Nous croyons profondément que l'avenir de la piscine passe par des modèles plus petits, mieux intégrés et en phase avec les enjeux environnementaux. Des mairies commencent à interdire les piscines, les épisodes de sécheresse se multiplient... Il est donc urgent de repenser notre façon de concevoir ces espaces. « Petite Source » est l'une de nos réponses : un bassin qui n'est pas un spa, mais une alternative plus vertueuse à la piscine classique. Nous voulons créer un nouveau rapport à l'eau, plus raisonnable, mais toujours esthétique. Nous poursuivons aussi nos recherches sur l'automatisation et la performance des bassins. Car l'innovation, pour nous, ne se résume pas à un produit. C'est une vision de la piscine comme objet durable et respectueux de son environnement. ●

